COTE D'OR / SITE INSCRIT n°78

VAL SUZON, SECTEURS INSCRITS

Communes : Curtil Saint-Seine, Darois, Etaules, Francheville, Hautevulle-les-Dijon, Messigny-et-Valntoux, Panges, Pasques, Prenois, Saint-Martin-du-Mont, Saussy, Val-Suzon
Localisation géographique : environ 20km au nord-ouest de Dijon
Date de l'inscription : 25 février 1992

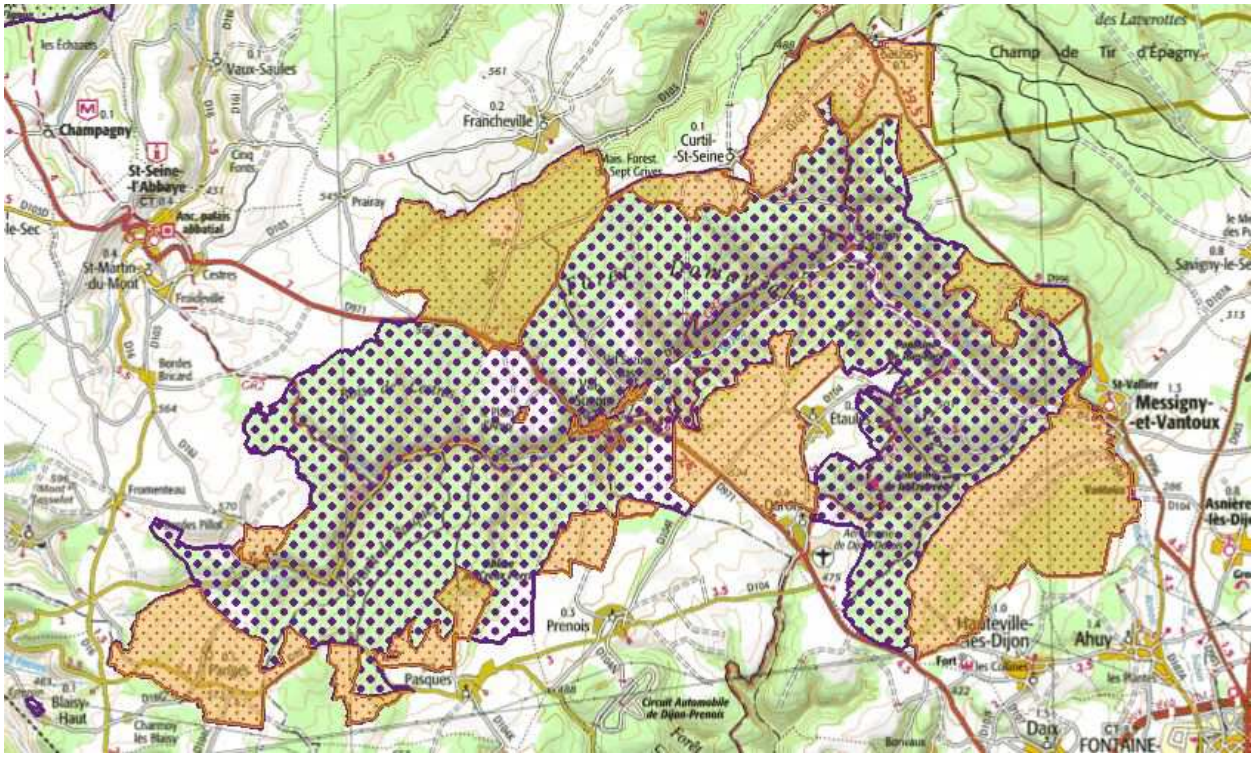

FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

Sont inscrits en complément du site classé susvisé quatorze ensembles formés sur les communes suivantes : Curtil Saint-Seine, Darois, Etaules, Francheville, Hauteville-les-Dijon, Messigny-et-Valntoux, Panges, Pasques, Prenois, Saint-Martin-du-Mont, Saussy, Val-Suzon par le site du Val Suzon et délimité comme suit…

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'environnement, du logement et des transports, vues les délibérations des conseils municipaux et l'avis émis par la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique et privée

Superficie : 3 953 ha

Qualification du site :

Site naturel et rural

Caractéristiques intrinsèques : espaces agricoles et boisés, petits secteurs bâtis (villages, hameaux, écarts)

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt paysager et historique régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Antérieures**

- Classement au titre des monuments historiques du château de Vantoux avec sa cour d'honneur, ses fossés, son parc boisé et ses communs le 10 mars 1944 et le 7 mai 1945

- Inscription au titre des monuments historiques des Forges de Val Suzon le 14 avril 1982

- **Classement au titre des sites du site du Val Suzon (6 963 ha) sur les communes de** Darois, Etaules, Hauteville-les-Dijon, Messigny-et-Vantoux,Panges, Pasques, Prenois,Saint-Martin du Mont, Val Suzon le 28 juillet 1989

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

Val Suzon : 5 fiches, Panges ; 5 fiches, Vantoux : 1 fiche.

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Non

CARACTERISTIQUES DU SITE

En 1992, le classement au titre des sites de la vallée et des massifs forestiers du Suzon a été complété par l'inscription au titre des sites des parties bâties de la commune de Val-Suzon situées au cœur du site classé ainsi que des abords paysagers les plus sensibles du site classé. Il se compose de quatorze secteurs distincts localisés sur les territoires de douze communes.

Le village de Val-Suzon présente la particularité d'être composé de deux secteurs bâtis distincts, Val-Suzon Bas et Val-Suzon Haut.

Les deux ensembles bâtis présentent une organisation et des architectures très contrastées : les petites maisons rurales de Val-Suzon Bas sont accrochées au flanc d'un coteau escarpé autour de l'église tandis que les grosses bâtisses de Val-Suzon Bas, où à fonctionné entre le début et la fin du 19ème siècle un haut-fourneau, s'alignent le long de la route qui longe le Suzon.

Au nord-ouest de Val-Suzon Haut, la ferme ancienne du Plain d'Ahuy est implantée au milieu d'une clairière cultivée.

Les abords inscrits du site classé du Val Suzon sont essentiellement des plaines agricoles en prairies ou cultivées qui constituent, du fait de leurs paysages très ouverts, un écrin paysager très sensible aux lisières boisées du site classé du Val Suzon.

Ils comprennent également quelques secteurs bâtis.

Le village de Panges, situé à l'entrée sud-ouest du Val Suzon est un petit village-rue au caractère très rural.

La partie du site inscrit située sur le territoire de la commune de Messigny-et-Vantoux comprend une partie du hameau qui s'étend au nord du château de Vantoux, l'écart agricole de Grand-Champ et le village de vacances de Sainte-Anne isolé au milieu des bois.

SON ENVIRONNEMENT

Le Val Suzon est situé au nord de l'agglomération dijonnaise. Le classement au titre des sites de ce vaste ensemble naturel porte sur une superficie de près de 7000 hectares. Outre ses paysages remarquables, le Val Suzon présente des milieux naturels caractéristiques des vallées calcaires dont l'intérêt patrimonial a justifié la création en 2001 de la première réserve naturelle régionale sur 3000 hectares du site classé.

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

Situé à quelques kilomètres de Dijon, le site du Val-Suzon est un espace naturel très fréquenté. Le sentier de découverte balisé du Val Suzon dit « sentier du Bouton d'Or » passe en de nombreux endroits en limite du site classé et du site inscrit, voire dans certains secteurs dans le site inscrit comme à Saussy, Francheville et Panges.

.

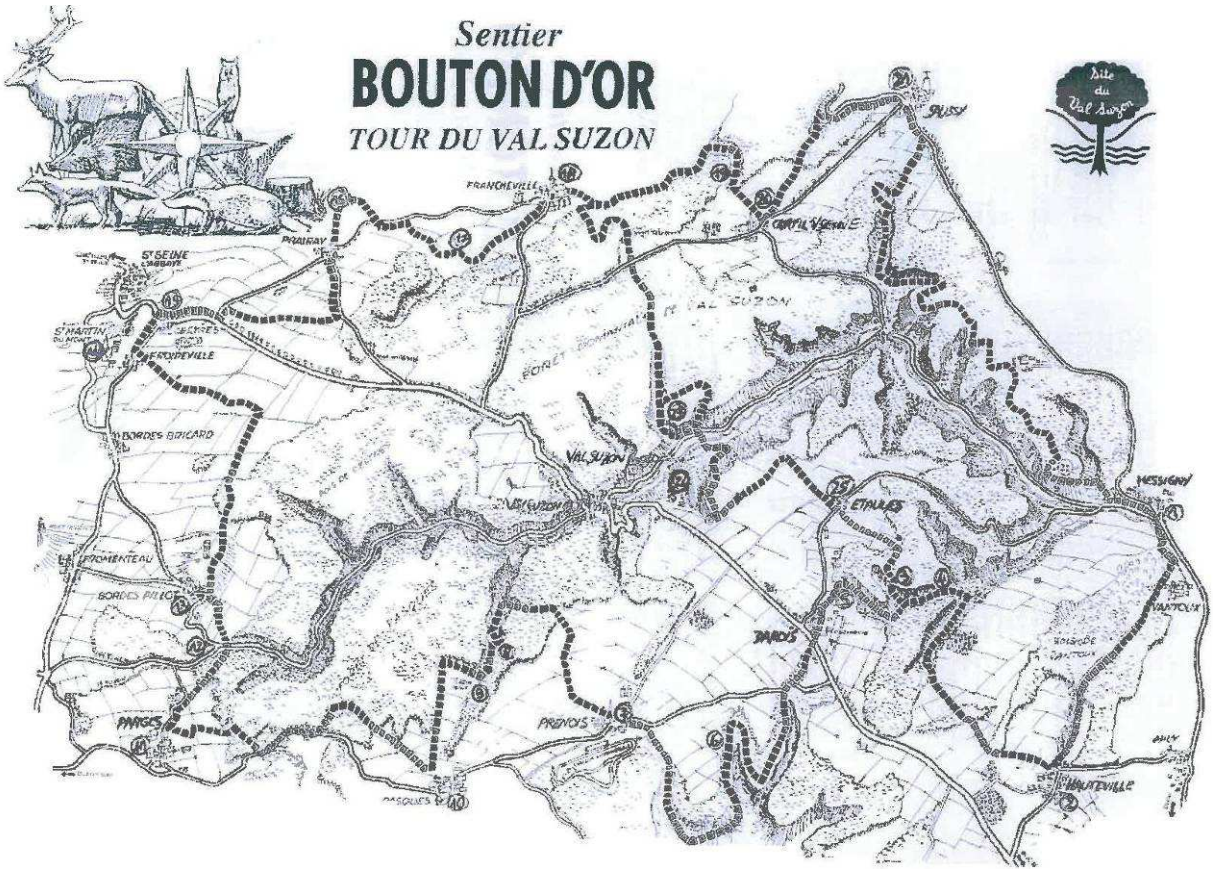

Etat du site

Les parties agricoles et boisées et les secteurs bâtis anciens du site inscrit (Panges, Val-Suzon Haut et Bas et Vantoux) offrent dans leur ensemble des paysages et des architectures préservés. En revanche, les abords de secteurs bâtis anciens de Val Suzon Bas et de Saussy accueillent des constructions récentes de qualité assez médiocre.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

Le secteur bâti de Vantoux est couvert par le périmètre de protection des abords du château de Vantoux, classé monument historique en 1945 et celui de Val-Suzon Haut par celui de l'Ancienne forge inscrite au titre des monuments historiques en 1982.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- **Paysages boisés** (Francheville et Messigny-et-Vantoux)

Préserver la qualité des lisières boisées qui ont une très forte visibilité du fait des paysages ouverts agricoles qui s'étendent devant elles.

- **Paysages agricoles de prairies et de culture**

  - Préserver les structures végétales qui ponctuent ces paysages ouverts : haies, bosquets et arbres isolés,
  - Veiller à l'intégration paysagère et architecturale des constructions agricoles : orientation des bâtiments, couleur des façades et des toitures, qualité paysagère des abords.

- **Constructions existantes et futures**

Respecter, lors de la réhabilitation des constructions existantes et pour les futures constructions, les palettes de couleur traditionnelles des constructions anciennes (façades, toitures, menuiseries), utiliser pour les haies des essences locales, végétaliser les abords des constructions récentes ou futures pour améliorer leur intégration paysagère.